



Beaux-Arts de Paris

VIA FERRATA

Classe préparatoire aux examens et concours d'entrée dans les établissements supérieurs d'enseignement artistique

Fiche de renseignements ADMISSIONS - 2021-2022

N° (réservé à l'administration)

L'inscription à PARCOURSUP n'est pas nécessaire pour candidater à VIA FERRATA

NOM (majuscules) :

Prénom (s) : Sexe : M - F - X

Date de naissance : __ / __ / ____ Age au 01/09/21 :

Lieu de naissance (ville, pays) :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

Téléphone fixe (facultatif) : Téléphone portable :

Adresse email (écrire lisiblement) :

.....

Profession du père :

Coordonnées du père (N° de tél + adresse email)

Profession de la mère :

Coordonnées de la mère (N° de tél, adresse email)

Etiez-vous boursier lors de vos études secondaires (collège, lycée, études supérieures) ? :

..... OUI - NON

Remplissez-vous les conditions de ressources pour être éligible durant l'année scolaire 2021-2022 à une bourse sur critères sociaux délivrée par le CROUS, le ministère de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ou celui de la Culture (simulation et information sur le site Internet PARCOURSUP, le site internet du CROUS ou sur les sites des ministères concernés)

..... OUI - NON

Etudes et/ou parcours professionnel

Baccalauréat ou équivalent : OUI – NON – EN COURS D'OBTENTION

Série : Année :

Etablissement (Nom, ville, Pays) :

Parcours scolaire (cursus suivi, établissements fréquentés) :

2020 – 2021 :
.....

2019 – 2020 :
.....

2018 – 2019 :
.....

Parcours professionnel (stages en entreprise, emplois, travail d'appoint, participation à des projets collectifs, bénévolat, etc.) :

.....
.....
.....
.....

Conditions d'admission :

Pour se présenter, les candidats doivent impérativement avoir entre 17 et 23 ans au 1er septembre de l'année en cours et être titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent au moment de l'inscription définitive.

Pour les candidats non titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, ou non-inscrits en terminale dans un établissement d'enseignement secondaire l'année précédant l'entrée dans la classe préparatoire, le directeur peut accorder une dérogation, après avis d'une commission consultative, dont il fixe la composition et les modalités de fonctionnement. Nous vous remercions de joindre à votre dossier de candidature une lettre manuscrite portant la mention « demande de dérogation », adressée à M. le directeur des beaux-arts de Paris, dans laquelle vous exposerez les raisons de cette demande.

Les candidats de langue étrangère doivent pouvoir suivre les cours de la classe préparatoire qui ne sont dispensés qu'en français. Ce niveau de maîtrise de la langue française sera évalué lors des entretiens d'admissions. Il n'est pas nécessaire de joindre dans le dossier de candidature de document attestant du niveau TEFL ou équivalent.

Modalités de candidature :

L'inscription à PARCOURSUP n'est pas nécessaire pour candidater à VIA FERRATA

En raison de la crise sanitaire les modalités et le calendrier des admissions à via ferrata sont susceptibles d'être modifiés, nous remercions les candidat(e)s d'être attentifs(ves) aux annonces que nous pourrions publier sur notre site internet : <http://www.beauxartsparis-viaferrata.fr/>

Les candidats doivent déposer ou envoyer un dossier de candidature complet (dossier administratif + dossier artistique) en suivant la procédure fixée et le calendrier.

Les dossiers dépassant le format indiqué ne seront pas acceptés. Les dossiers incomplets ou transmis hors délai, ne seront pas examinés. (Cachet de la poste faisant foi).

Après un premier examen des dossiers par un jury, les étudiants sélectionnés sont convoqués pour un entretien individuel. La liste des étudiants admis dans la classe préparatoire est communiquée à l'issue de ces entretiens. La présence physique des candidats aux entretiens d'admission est obligatoire : aucun entretien ne sera réalisé par vidéo-conférence.

Les candidats doivent déposer leur dossier de candidature complet (dossier administratif + dossier artistique) à l'accueil scolarité de l'école – ouvert de 14h à 17h – suivant le calendrier ci-dessous, ou l'envoyer **par courrier simple ou par colissimo en livraison sans signature**, à l'adresse suivante :

**- Concours classe préparatoire VIA FERRATA – École des beaux-arts de Paris
14 rue Bonaparte. 75006 Paris**

Le dossier de candidature doit impérativement comprendre :

- un dossier artistique ;

- Les documents administratifs suivants :

- une lettre de motivation manuscrite, de deux pages au maximum.

Cette lettre -d'une grande importance pour le jury- expliquera votre parcours, vos envies, vos singularités, vos motivations à intégrer via ferrata, à poursuivre vos études dans le domaine de la création artistique, les artistes dont le travail vous intéresse et tout élément qui pourrait éclairer votre candidature.

- une fiche de renseignements imprimée et dûment complétée (deux premières pages) téléchargeable sur le site internet des Beaux-Arts de Paris ;

- une photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;

- une photocopie du dernier diplôme obtenu (si bachelier) ;

- une photocopie de la notification de bourse 2020-2021 s'il y a lieu (documents et informations sur le site internet PARCOURSUP et sur le site internet du CROUS) ;

- un chèque d'un montant de 26 €, libellé à l'ordre de « agent comptable de l'ENSBA ». Ce chèque correspond aux frais de participation aux épreuves d'admission. Le nom et le prénom du candidat doivent être inscrits lisiblement au crayon papier au dos du chèque.

Pour les candidats ne pouvant pas envoyer de chèque, merci de faire une demande du RIB de l'école à l'adresse email suivante : infoviaferrata@gmail.com, et d'envoyer votre paiement par virement bancaire.

- une enveloppe libellée à l'adresse postale du candidat permettant la réexpédition du dossier artistique. **ATTENTION : Cette enveloppe doit être d'un format adéquat et suffisamment affranchie pour permettre la réexpédition du dossier artistique. Les dossiers ne comprenant pas cette enveloppe de réexpédition, et ne pouvant donc pas être rendus aux candidats, seront détruits.**

Ces documents administratifs – hors enveloppe de réexpédition et chèque - seront agrafés ensemble, avec la fiche de renseignement (2 première pages) sur le dessus.

Les dossiers dépassant le format indiqué ne seront pas acceptés. Les dossiers incomplets ou transmis hors délai, ne seront pas examinés.

Composition du dossier artistique :

- Le dossier artistique comprend au maximum 10 éléments.
- Le dossier artistique est constitué de travaux personnels.
Les médiums (dessin, photographies, volumes, vidéos, etc.) sont libres.
Ces travaux peuvent être des originaux et/ou des photocopies-impressions-scans de ces travaux.
Le fait de ne mettre que des photocopies-impressions-scans n'est pas pénalisant.
- Les éléments contenus dans le dossier artistique n'excéderont pas le format A3 (42 x 29,7cm).
Les travaux en volume ou excédant ce format seront montrés sous forme photographique.
- Les carnets de croquis, les éditions artistiques, les séries de travaux sur un même thème/idée, ne sont comptabilisés que comme un seul élément.
- Les images animées et les images numériques sont présentées sur une clé USB.
- L'ensemble des travaux présentés doit être regroupé dans un seul dossier, aisément manipulable.

IMPORTANT : Le dossier artistique doit, autant que possible, être le reflet des capacités techniques du candidat, mais aussi de sa motivation, de sa créativité, de sa personnalité, de ce qui l'anime et l'inspire.

NB : La réexpédition du dossier artistique par l'École nécessite une enveloppe d'un format adéquat, suffisamment affranchie et libellée aux noms et adresses du candidat. Celle-ci doit être jointe impérativement au dossier de candidature. Les dossiers ne comprenant pas cette enveloppe de réexpédition, et ne pouvant donc pas être rendus aux candidats, seront détruits

Calendrier de candidature :

En raison de la crise sanitaire les modalités et le calendrier des admissions à via ferrata sont susceptibles d'être modifiés, nous remercions les candidat(e)s d'être attentifs(ves) aux annonces que nous pourrions publier sur notre site internet : <http://www.beauxartsparis-viaferrata.fr/>

Dépôt des dossiers de candidature (dossier artistique + dossier administratif)
à l'accueil scolarité de l'École, de 14h à 17h
14, rue Bonaparte 75006 Paris
Le jeudi 25 et le vendredi 26 mars 2021

Ou envoi par la poste par courrier simple ou par colissimo en livraison sans signature (cachet de la poste faisant foi),
au plus tard le vendredi 26 mars 2021,
à l'adresse suivante :

**- Concours classe préparatoire VIA FERRATA -
École des beaux-arts de Paris
14, rue Bonaparte 75006 Paris**

Publication des résultats de la présélection
sur le site internet de l'École et envoi des convocations
aux entretiens individuels par email
le vendredi 7 mai 2021.

Entretiens individuels avec le jury pour
les candidats admissibles
Les mardi 25, mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 mai 2021.

Publication des résultats des admissions définitives
en classe préparatoire VIA FERRATA le
vendredi 11 juin 2021.

L'inscription à PARCOURSUP n'est pas nécessaire pour candidater à VIA FERRATA